



CLUB DIALLO TELLI

Pour L'Afrique : Solidarité et Progrès

COLLOQUE 2001

ETAT, INTEGRATION ET DEVELOPPEMENT : QUELLES PERSPECTIVES ? Les réflexions du Club Diallo Telli

Exposé des motifs

En 2001, le Club Diallo Telli a 10 ans. Il s'agit donc d'une année charnière pour notre Club. C'est pour nous l'occasion de faire un bilan, de marquer l'enracinement de notre Club dans ses valeurs et de réaffirmer celles-ci. Le colloque de cette année nous permettra de confronter nos réflexions passées à la situation présente du continent et de les faire évoluer vers de nouvelles propositions.

Au cours de ces dix années, nous nous sommes interrogés sur l'Etat les institutions et le sens de l'Etat. Nous avons alors affirmé que le développement ne peut exister que dans un Etat en paix, stable, fort et qui sait emporter l'adhésion de ses citoyens. Sur ce sujet, thème du premier colloque de notre club, le Président Zinsou concluait que l'acquisition du sens de l'Etat relève de l'éducation, en fait de la formation du citoyen.

Aussi, nous nous sommes intéressés à ce qui concourt à la formation du citoyen : d'une part, aux systèmes d'éducation en Afrique et, d'autre part, à l'information et la communication. Il nous est apparu que la confiance du citoyen en lui-même et dans l'Etat passe par la maîtrise de son environnement. La formation et l'information y contribuent de façon déterminante.

Nos travaux sur l'Etat en Afrique ont été complétés par une réflexion approfondie sur la justice, les institutions judiciaires et leur contribution à l'avènement de l'Etat de droit, élément indispensable de la démocratie et de l'intégration nationale.

L'intégration Africaine dont la promotion est inscrite dans l'objet du Club Diallo Telli et qui est illustrée par la présence de nombreuses nationalités en son sein, a été au centre de plusieurs manifestations. Nous avons pu réaffirmer que l'intégration doit d'abord être celle des hommes et des peuples appelés à vivre ensemble, avant de servir d'outil ou de moyen au service du développement économique.

Nos réflexions ont aussi porté sur la modernisation des politiques économiques en Afrique. Cette modernisation concerne aussi bien les entreprises qui sont la propriété de l'Etat que celles regroupant des capitaux privés.

L'avenir et le développement des entreprises publiques ont exigé quelques réformes lorsqu'il ne s'est pas simplement agit de leur privatisation. Quoiqu'il en soit, au-delà de l'introduction d'une gestion par des partenaires extérieurs privés que les bailleurs de fonds internationaux semblent considérer comme incontournable, il nous faut accroître



CLUB DIALLO TELLI

Pour L'Afrique : Solidarité et Progrès

notre maîtrise d'un processus dont les objectifs résulteraient d'un projet global incluant avantagement une dimension régionale.

En ce qui concerne l'entrepreneuriat, nous avons aussi souligné que le développement de marchés financiers, avec des outils tels que les bourses de valeurs ou le capital risque, constitue une opportunité de moderniser la gestion des économies africaines et d'introduire de la transparence dans le but de renforcer le tissu des entreprises privées.

Dans la recherche de voies susceptibles d'enclencher de façon décisive le développement du continent, il est de tradition de se pencher sur des questions liées à l'insuffisance de moyens financiers et de compétences techniques. Au cours de notre colloque sur le thème « La contribution de l'esthétique au développement », il nous est apparu que la confiance en soi, la confiance dans l'avenir sont essentielles dans tout processus de développement. Et, cette confiance se bâtit sur la culture des peuples, sur leur art et donc sur l'esthétique.

Lors de nos deux derniers colloques nous avons initié un débat sur le rôle et la contribution de la diaspora Africaine au développement du continent. En plus du fait, pour les membres du Club Diallo Telli d'affirmer leur désir de contribuer au développement de l'Afrique là où ils ont choisi de vivre, il s'agissait en l'an 2000, d'étudier les voies d'une plus grande coopération des Africains vivant hors d'Afrique avec leurs pays d'origine, en vue de valoriser et d'optimiser les avantages de l'émigration et d'en accroître les retombées positives sur le développement du continent.

Un an plus tôt, en 1999, nous avons affirmé la nécessité d'organiser un retour virtuel des compétences Africaines, afin qu'elles soient utiles au continent quel que soit l'endroit où elles ont choisi de s'établir. Car, dans les pays développés où celles-ci sont accueillies, elles peuvent assurer une veille technologique pour l'Afrique.

La réflexion de notre club a donc été abondante au cours de ses dix années d'existence. Les thèmes qui ont été traités représentent des enjeux majeurs du développement de l'Afrique. Le développement est par nature un processus long et continu. Il importe donc d'adapter au cours du temps les propositions énoncées. Aussi, l'événement que constitue le dixième anniversaire du Club Diallo Telli, est pour nous l'occasion de faire un bilan sur ce qui a été dit et proposé par le passé.

Si on en juge par la construction en cours de l'Union Africaine et par les récents plans proposés par des chefs d'Etats sur le continent, l'intégration régionale et le développement économique et social, sont au premier rang des préoccupations des dirigeants Africains. Ce colloque nous permettra, en plus, de tracer des pistes sur ces perspectives nouvelles qui auront une influence considérable sur l'avenir du continent.

Nous avons choisi d'organiser le colloque de l'an 2001 autour des membres de notre comité d'Honneur en leur donnant la parole, ainsi qu'à toutes les personnalités qui nous ont fait l'honneur de venir échanger avec nous au cours de ces années.

Ce colloque de l'an 2001 a pour thème « ETAT, INTEGRATION ET DEVELOPPEMENT : QUELLES PERSPECTIVES ? ».